



## Syndication à France Bleu

### **Ce n'est qu'une première mobilisation !**

Les organisations syndicales ont décidé de lever le préavis de grève qu'elles avaient déposé le 14 octobre 2022 et qui demandait l'abandon du projet de syndication sur les matinales de week-end entre les stations de FB Occitanie, FB Roussillon, FB Hérault et FB Gard-Lozère.

Avec les salariés mobilisés dans les stations concernées, nous avons obtenu un recul de la direction qui a reconnu le caractère ubuesque du projet présenté par la délégation Sud-Med et qui devra donc revoir ses plans pour Noël et les présenter dès le début du mois de novembre. Nous nous réservons la possibilité de relancer un préavis si la mutualisation présentée n'a toujours pas de sens.

En effet, nous avons obtenu que tout projet de mutualisation soit présenté aux équipes et aux élus au moins six semaines en amont.

Nous avons, entre autre, insisté sur le fait que mutualiser deux stations dont les zones de couvertures ne sont pas limitrophes est une aberration totale. La Direction s'est engagée à produire un « guide des mutualisations » afin de mieux anticiper d'éventuels futurs projets.

Pour les congés de Toussaint, nous avons dû acter qu'il était malheureusement déjà trop tard pour revenir sur ce qui était prévu, en raison des congés déjà validés et ce afin de ne pas mettre en difficulté les personnels concernés.

Par ailleurs, nous avons compris que syndiquer des matinales de week-end n'était pas qu'une erreur locale mais bel et bien une éventualité envisagée très sérieusement par la direction, pour le futur et pour tout le réseau !

Toute syndication est un coup de canif dans notre mission de service public de proximité, mais toucher à la matinale est la plus grave des atteintes à l'identité de France Bleu. C'est une erreur stratégique majeure, et une attaque !

Attaque directe contre les salariés, contre leur engagement et leur dévouement.

Attaque contre la spécificité de France Bleu et les programmes locaux.

Attaque contre la mission de service public, qui doit être présente sur les territoires 365 jours par an.

C'est la preuve que le mot "proximité" n'est utilisé que comme outil marketing ou pour rassurer les élus de la République ; il n'est aucunement une réalité.

Que dire alors de "l'hyper-proximité", défendue par la Présidente devant l'Assemblée nationale ?

Au-delà des 4 stations concernées par le préavis, c'est tout le réseau qui devra se battre pour préserver l'existence de France Bleu.

Paris, le 26 octobre 2022